

Comité des Fêtes de BARJAC
Mairie de BARJAC

Marché de Noël



30430 BARJAC

FORMULAIRE DE RESERVATION ET REGLEMENT 2022

Samedi 17 et dimanche 18 décembre 2022

Inscription au Marché de Noël de Barjac (30430)

NOM DU STAND :

NOM :

Prénom :

N° SIRET :

Le marché Noël est soumis à la réglementation des ventes au déballage. A ce titre, le Comité des Fête doit tenir un registre permettant l'identification de tous les vendeurs

VILLE :

MOBILE :

EMAIL :

JOURS DE PRÉSENCE : SAMEDI 17/12 DIMANCHE 18/12 SAMEDI et DIMANCHE 17 & 18
(à entourer)

PRODUITS EXPOSÉS :



PRECISER LA STRUCTURE DE VOTRE STAND ET LES DIMENSIONS (plateaux, tréteaux, tables, parasol, barnum, camion...)

ELECTRICITÉ :
(à entourer)

OUI

NON

PUISSANCE :

AUTRES INFOS UTILES :

.....

Par le présent formulaire :

- 1- Je confirme mon inscription
- 2- Je joins mon chèque de Caution de réservation de 80€ (restitué le jour du marché)

DATE et SIGNATURE

.....

Document à renvoyer avant le 15 octobre 2022 à l'adresse : Cdf.barjac@gmail.com et à l'adresse postale :
Comité des fêtes Mairie de BARJAC 30430 BARJAC

Pour toutes questions, écrire à la même adresse Mail



Règlement du Marché de Noël de Barjac 2022

Le Marché de Noël de Barjac est organisé par le comité des fêtes avec le concours de la mairie le samedi 17 à partir de 10h jusqu'à 20h et le dimanche 18 décembre 2022 à partir de 10h jusqu'à 17h. Associations et professionnels peuvent s'inscrire, sous réserve de validation préalable par le comité des fêtes. Toute demande d'inscription doit impérativement être accompagnée du présent règlement signé. Une fois le dossier reçu, le comité des fêtes vous confirmera votre participation par email (avant le 30 octobre). A cette date, le comité des fêtes de Barjac confirmera si le marché se passera sur la seule journée du samedi ou sur les journées du samedi et dimanche 17 et 18 décembre 2022. Un plan des emplacements vous sera transmis avant le samedi 17 décembre 2022.

La participation au marché est gratuite. Une caution de 80€ (chèque bancaire à l'ordre du Comité des fêtes) est cependant demandée pour la réservation, elle ne sera pas encaissée et vous sera rendue le jour du marché. En cas d'absence elle sera encaissée par le comité des fêtes.

INSTALLATION / RANGEMENT L'arrivée sur le site pourra se faire à partir de 7h00. Fin impérative de mise en place à 9h45. Le rangement et le départ seront possible à la fin du marché. En cas de présence le samedi et le dimanche, prévoir une réinstallation le dimanche matin.

STATIONNEMENT Le stationnement des véhicules après déchargement est possible sur les parkings alentours dans le respect des règles de stationnement en vigueur,

EMPLACEMENT / MATERIEL Taille de l'emplacement : 3 mètres linéaires par exposant ou plus selon demandes. L'attribution des emplacements sera effectuée de manière aléatoire. La ville assure uniquement l'accès à l'électricité. L'ensemble du matériel nécessaire est à prévoir par chaque exposant : rallonges, éclairage des stands, stand / tonnelle, tables, chaises etc. Sauf demandes exceptionnelles et sous réserve de disponibilité du matériel (notamment les grilles d'exposition au besoin)

DESISTEMENT / ANNULATION Tout exposant qui ne serait pas présent le jour du marché sans en avoir informé au préalable le comité (15 jours avant mini) ne pourra postuler pour une autre édition. En fonction de la météo ou suivant les contraintes sanitaires, le comité se réserve le droit d'annuler l'événement après en avoir informé chaque exposant, sans aucun dédommagement

Document à renvoyer avant le 15 octobre 2022 à l'adresse : Cdf.barjac@gmail.com et à l'adresse postale : **Comité des fêtes Mairie de BARJAC 30430 BARJAC**

DATE ET SIGNATURE (mention lu et approuvé)